

180

Décembre 2009

ACTES

DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

Fondateur : Pierre Bourdieu

ÉCOLE SÉGRÉGATIVE,
ÉCOLE REPRODUCTIVE

SEUIL

au sommaire

École ségrégative, école reproductrice

Choukri Ben Ayed et Franck Poupeau

La mixité sociale dans l'espace scolaire :
une non-politique publique

Choukri Ben Ayed

Le choix des autres

Jugements, stratégies et ségrégations scolaires

Agnès van Zanten

Écrire pour contourner

L'évitement scolaire par courrier

Lorenzo Barrault

Sectorisation des collèges et prix des logements à Paris

Gabrielle Fack et Julien Grenet

Des « esprits d'État » face à la ségrégation scolaire

Denis Laforgue

L'espace des inégalités scolaires

Une analyse des variations socio-spatiales

d'acquis scolaires dégagée des optiques évaluatives

Sylvain Broccolichi

Grandir entre pairs à l'école

Ségrégation ethnique et reproduction sociale

dans le système éducatif français

Georges Felouzis et Joëlle Perroton

Ce que Sciences Po fait aux lycéens et à leurs parents :
entre méritocratie et perception d'inégalités

Enquête dans quatre lycées de la Seine-Saint-Denis

Marco Oberti, Franck Sanselme et Agathe Voisin

ACTES

DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

180

Décembre 2009

Pour acheter ce numéro
Dans toutes les librairies universitaires, Fnac, etc.

Bulletin d'abonnement à la revue

à retourner à :

Éditions du Seuil Abonnements
12, rue du Cap vert 21 800 Quetigny

Veillez m'inscrire pour : un abonnement (un an : quatre livraisons)
 un réabonnement à partir du numéro préciser le numéro
et l'année

Nom : M., Mme, Mlle

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

courriel :

Je joins un règlement à l'ordre des **Éditions du Seuil**

France : 49 euros Étranger : 63 euros

Par chèque à l'ordre des Éditions du Seuil. Par virement international sur le compte bancaire :
IBAN FR76 30003 03080 00020040527 07.

Par carte bancaire (CB, Visa, eurocard) n°

Expire fin / Indiquez les 3 derniers chiffres au dos de votre carte :

Extrait

L'école est plus que jamais au centre des débats et des conflits sociaux, dont l'intensité témoigne d'une transformation profonde de l'espace scolaire et de ses modes de régulation. Dès le début des années 1980, la lutte contre les inégalités scolaires a été requalifiée en politique de compensation dans les espaces scolaires marqués par la relégation urbaine. La référence à « l'efficacité » du système d'enseignement s'est substituée à celle de la « démocratisation » dans un contexte de mise en concurrence des établissements scolaires. La sociologie de l'éducation a également connu des changements de perspective au cours des dernières décennies avec le déclin des approches macrosociologiques et critiques. Si certains voient dans ces évolutions la manifestation d'un « progrès », on peut y voir aussi le signe d'un désintérêt à l'égard des mécanismes sociaux à l'œuvre dans la sélection scolaire qui va de pair avec la relégation de la question de la reproduction au rang des vieilles lunes théoriques. Loin de ces considérations théoriques, ce numéro entend montrer que les travaux sociologiques actuels sur les formes de ségrégation scolaire donnent une nouvelle vigueur à la problématique de la reproduction sociale.

Face à l'accroissement des inégalités scolaires, la référence à la notion de reproduction est désormais fréquemment remobilisée dans les analyses de l'école. Elle se pose néanmoins en des termes différents qu'il y a quelques décennies, face à la forte segmentation du système éducatif et au développement du marché scolaire. La question des ségrégations scolaires qui en résulte s'impose ainsi progressivement comme une question centrale. La notion de ségrégation renvoie en premier lieu à une description empirique des disjonctions spatiales entre aires de résidence de groupes de population vivant dans une même agglomération. Elle n'en est pas moins relativement ambiguë du fait des usages multiples dont elle fait l'objet dans les débats publics. Comme le remarque Jacques Brun, elle comporte un « contenu sémantique extensif varié » et des connotations morales négatives dans la mesure où des zones sont en fait désignées par les caractéristiques de leurs populations résidentes et renvoient à une idée de « marginalisation sociale ». Un glissement implicite se fait donc d'une acception descriptive à l'imputation d'un système causal et à des jugements de valeur : « la notion de ségrégation contient l'idée que la séparation entre les lieux de résidence des groupes sociaux est non seulement l'indice, mais dans une certaine mesure aussi la cause de différents aspects de l'injustice sociale dont les groupes défavorisés sont les victimes. Alors que la question des rapports entre l'espace et la société est au cœur du discours sur la ségrégation, l'emploi du mot a paradoxalement pour effet d'éluder et non d'élucider les problèmes que pose l'analyse de ces rapports ». Employée tantôt pour désigner une « absence de mixité » dans l'habitat, tantôt pour désigner les « patholo-

gies sociales » qui y sont associées, la notion de ségrégation renvoie à des formes de discrimination et d'exclusion qui débordent la notion de « distance spatiale » pour englober celle d'inégalité sociale.

Depuis une quinzaine d'années, l'étude des ségrégations scolaires a contribué au renouvellement des approches critiques en sociologie de l'éducation. On peut notamment y lire une réactivation du langage des classes sociales, une introduction des variables ethniques, ainsi qu'une propension à considérer l'espace éducatif local comme le lieu d'expression d'une nouvelle conflictualité sociale. La problématique des ségrégations scolaires rassemble des objets aussi divers que celui des stratégies familiales de « placement scolaire », des politiques de répartition des élèves au sein et entre les établissements scolaires ou encore celui du rôle des administrations d'État dans la production et la reproduction de ces ségrégations. La question des ségrégations entretient également des relations étroites avec la problématique des inégalités scolaires. Elle implique en effet, pour les élèves concernés, un accès restreint au savoir, à l'orientation et aux diplômes. Elle se traduit par la scolarisation dans des espaces scolaires disqualifiés où se concentrent les inégalités : dégradation des équipements scolaires, enseignants jeunes et peu expérimentés, turn-over des équipes pédagogiques, perturbation des conditions de scolarisation et de l'ordre scolaire. Ce n'est que récemment qu'a pu être établi l'impact des processus ségrégatifs sur la structure plus générale des inégalités scolaires en articulant des approches ethnographiques et statistiques. Les travaux d'Alain Darbel consacrés aux inégalités régionales d'éducation avaient déjà montré que le poids des facteurs écologiques ne contredisait en rien celui des facteurs sociaux et économiques : la relative stabilité de la distribution départementale ou régionale des taux de scolarisation traduisait le maintien des hiérarchies sociales et la reproduction des probabilités objectives de réussite scolaire. Reprenant l'idée que « les inégalités géographiques sont fondamentalement de même nature que les inégalités sociales », des recherches ont par la suite permis d'identifier des pôles géographiques de sur- et sous-réussites scolaires en lien avec les morphologies socio-résidentielles et l'intensité des formes de ségrégation. Ces enquêtes confirment la forte dépendance des élèves de milieux populaires aux contextes de scolarisation – la faible dotation en capital économique et culturel les assignant en quelque sorte à résidence ; elles montrent également que les trajectoires des élèves de classes moyennes, dont les perspectives d'ascension sociale sont les plus dépendantes du capital scolaire, sont aussi les plus affectés par la concurrence scolaire.

Les articles présentés dans ce numéro reflètent cette diversité des objets et des thématiques associés aux ségrégations scolaires.